



# Commission Départementale des Activités Sportives Section FEMININES

## Procès-Verbal n° 13

Réunion du :	<b>Jeudi 09 Décembre 2021</b>
Présidence :	<b>M. Guy BOUCHON</b>
Référent C. Féminine :	<b>Mme Lydie BASTIEN</b>
Secrétaire de séance :	<b>Mme Huguette CARPENTIER</b>
Présent :	<b>M. Yves FRACHET</b>

### INFORMATION

1. Dans le cadre de l'article 188 et 190 des R.G. et 80 des R.S. du District du Var, les décisions prises par les Commissions non disciplinaires peuvent être frappées d'appel par toute personne directement intéressée dans le délai de sept jours à compter du lendemain du jour de la notification de la décision contestée (par exemple, une décision notifiée le 15 du mois ne peut être contestée que par l'envoi d'un appel, au plus tard, le 22 du mois).  
Le jour de la notification est le jour de la publication de la décision sur le site internet officiel du District ou sur Footclubs.  
Les règlements des compétitions peuvent prévoir des dispositions spécifiques concernant les délais d'appel.  
L'appel est adressé à la commission d'Appel par courrier électronique envoyé d'une adresse officielle du club. A la demande de la commission compétente, l'appelant devra être en mesure de produire un accusé de réception de cet envoi.  
Le non-respect de ces formalités entraîne l'irrecevabilité de l'appel.
2. La commission compétente transmet, par tous moyens, une copie de cet appel aux parties intéressées.
3. Tout appel entraîne la constitution de frais de dossier d'un montant fixé par l'instance dont dépend la commission d'appel, et qui est débité du compte du club appelant (46 €)
4. La Commission compétente saisie de l'appel statue sur sa recevabilité, puis sur la régularité de la procédure antérieure, puis sur le fond.
- 5 - L'appel des décisions à caractère disciplinaire relève des procédures particulières prévues au Règlement Disciplinaire figurant dans l'article 83 des R.S. du District du Var.

### RAPPEL

**Le port du masque est obligatoire dans les locaux du district**

**A votre arrivée dans le hall d'entrée merci de présenter un Pass Sanitaire  
(Attestation vaccinal ou test de – 72 heures)**

### ORDRE DU JOUR

- Informations
- Correspondance
- Dossier transmis en C.S.R.
- Désidérata



## INFORMATIONS

### \* **MODIFICATION D'HORAIRE**

Toutes les demandes de report de matches devront être faites au plus tard **le jeudi précédent la rencontre avant 17h00** soit 10 jours avant (article 53 du District du Var). Aucun report ne sera accepté après cette date.

**Les reports pour être acceptés par la commission devront :**

- Préciser le motif avec une raison impérieuse, l'absence d'un éducateur ou manque d'effectifs n'est pas un motif recevable pour un report.
- Préciser la date retenue par les 2 clubs pour jouer cette rencontre.
- Mentionner l'accord des 2 clubs.

**La Commission des Activités Sportives section FEMININE reste souveraine quant à l'acceptation de cette demande de report.**

### \* **FEUILLE DE MATCH INFORMATISEE**

**Rappel : L'utilisation de la tablette est obligatoire pour les compétitions U15 à Séniors.**

**En cas de problèmes contacter**

- 1- le responsable FMI**
- 2- si pas de solution faire feuille de match papier.**

## CORRESPONDANCE

**BRIGNOLES :** Demandant le report du match U15F du 15.12.21 c/ Es Lorgues. Cas covid la totalité de l'équipe a été mis à l'isolement (test covid joueuses fourni). Vu accord écrit du club adverse, La commission dit Match à jouer avant le 05.02.22.

**BRIGNOLES :** Suite à la demande d'appel de Brignoles, la commission d'appel réglementaire a pris la décision de donner la rencontre à jouer. Se match devra se jouer le 30.01.2022.

**PAYS DE FAYENCE :** Demandant à jouer son match du 19.12.2021 en Séniors à 8 D2 c/ ASPTT Toulon le 06.02.2022 pas possible car 1/8<sup>eme</sup> de final. La commission dit match à jouer avant le 06.02.2022.

**JS BEAUSSET :** Demande d'inversion de terrain du match U15F à 8 du 18.12.2021 c/ SPORTING CLUB TOULON. Vu accord écrit des 2 clubs, la commission dit match à jouer le 18.12.2021 à Toulon stade Mercheyer.

## REPORTS DE MATCH

### **A jouer le 30 Janvier 2022**

#### **Séniors à 11**

BRIGNOLES / ASPTT HYERES du 10.10.2021 (53020.1)

### **A jouer avant le 06 Février 2022**

#### **U15F Poule B**

ES LORGUES / AS BRIGNOLES du 15.12.2021 (53470.1)

#### **Séniors à 8 Poule D2**

ASPTT TOULON / FC PAYS DE FAYENCE du 19.12.2021 (55235.1)



## FEUILLES DE MATCH MANQUANTES

1<sup>ère</sup> parution

### Séniors à 8 Poule C :

STE MAXIME / FC PUGET du 14.11.2021 (53089.1)

### U15F

AS LES VALLONS / ET.S LORGUES du 04.12.2021 (53466.1)

## TIRAGE COUPE DU VAR U15F

Tirage effectué par Durant Lothaire le Jeudi 9 Décembre 2021 en présence des membres de la commission Féminine et du représentant du club de Carqueiranne La Crau.

**A jouer le 8 Janvier 2022**

**Sur le terrain du club premier nommé  
1/8 ème de finale**

SPORTING TOULON / AS BRIGNOLES  
FC PUGETOIS / EFC SEYNOIS  
ST MAXIMIN / LE BEAUSSET  
LORGUES / CARQUEIRANNE LA CRAU  
PIVOTTE SERINETTE / FREJUS ST RAPHAEL  
EXEMPT / HYERES FC  
DRAGUIGNAN / LA CADIERE  
LES VALLONS / JS MOURILLON

## TIRAGE COUPE DU VAR SENIORS A 8

Le tirage de la **Coupe du var Séniors à 8** se fera le **Jeudi 13 Janvier 2022 à 16 h au siège du district.**

Les clubs le souhaitant sont invités à y assister.

## QUI PEUT JOUER ?

### Séniors F à 11 :

Ouverts aux Séniors - U20F – U19F – U18F – 3 joueuses U17F surclassées – 3 joueuses U16F surclassées  
Nombre de mutés : 6 dont 2 Hors période

### Séniors F à 8 :

Ouverts aux Séniors - U20F – U19F – U18F – 4 joueuses U17F surclassées dont 1 seule U16F  
Nombre de mutés : 4 dont 2 Hors période

### Championnat U15F à 8 :

Ouverts aux U15F – U14F – 3 joueuses U13F surclassées  
Nombre de mutés : 4 dont 2 Hors période



## DESIDERATA

Clubs ne pouvant jouer que le Dimanche

**Séniors F à 8**  
ROQUEBRUNE – US VAL ISSOLE

Clubs ne pouvant jouer que le Samedi

**U15F à 8**  
LORGUES

---

*Prochaine réunion*  
*Jeudi 16 Décembre 2021*

Le Président : Guy BOUCHON  
Le Référent C. Féminine : Lydie BASTIEN  
La Secrétaire : Huguette CARPENTIER